

INFOS INSTITOSI

Association de branche nationale des institutions pour personnes avec handicap – Le magazine

N° 42 | Décembre 2013



Inclusion

L'inclusion est une approche qui modifie la perception de l'être humain et qui influe de plus en plus sur le travail des institutions. **Pages 3 à 14**

AI: quo vadis?

Quelle suite pour l'AI après l'échec de la révision 6b? Le conseiller national Christian Lohr mène des réflexions sur l'avenir. **Page 15**

Handicap et démence

Les personnes avec handicap vivent de plus en plus longtemps. La démence devient une réalité et un défi pour les institutions. **Page 18**

Editorial

Garder une poire pour la soif

Un vieil adage des plus sages dit qu'il faut garder une poire pour la soif. Faire des réserves ou économiser n'a rien de mauvais en soi. Il est bon de mettre quelque chose de côté les années de vaches grasses pour les périodes de disette. Il est tout à fait judicieux de faire des économies au bon moment, au bon endroit et dans la bonne mesure.



Mais qu'observe-t-on aujourd'hui? Les Etats-Unis par exemple ne serrent les cordons de la bourse qu'au moment où celle-ci est déjà vide. On attend que le navire coule pour crier «il faut faire des économies». Et en Suisse... Quand certains cantons se rendent compte que leur situation financière devient précaire et que les recettes s'étiolent – notamment en raison de baisses de l'impôt – ils réagissent dans la hâte et rayent simplement des postes budgétaires. La tendance est donc de n'agir que dans l'urgence. Le dicton est appliqué à l'envers: on laisse arriver la soif afin de ne pas devoir se priver des poires quand elles sont mûres. Autrement dit: les cantons gagnent du temps en attendant la prochaine ronde budgétaire.

A titre d'exemple, les mesures d'économie dans le domaine des adultes en situation de handicap, que le Conseil-exécutif du canton de Berne propose au Parlement cantonal (qui n'avait pas encore pris sa décision au moment du bouclage), portent sur un total de 45 millions de francs et seraient dévastatrices pour les personnes concernées. Elles entraîneraient des restrictions massives pour la vie quotidienne, les possibilités de travail, la qualité de vie et la dignité humaine de ces femmes et de ces hommes. Les mesures prévues ne sont ni bien réfléchies et encore moins discutées avec les milieux concernés... Comme si la pénurie financière avait frappé par surprise. Les conséquences possibles n'ont guère été étudiées.

Une question fondamentale se pose: si les cantons font des économies massives dans le domaine du handicap, est-il encore possible de respecter les plans stratégiques approuvés par le Conseil fédéral? Ces plans devaient garantir que la Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre Confédération et cantons (RPT) ne se traduise pas par des économies faites sur le dos des personnes avec handicap et de leurs institutions. Or, c'est exactement ce qui risque d'arriver avec ces mesures d'économie décidées à la hâte en période de vaches maigres. INSOS Suisse a des exigences claires: avant que les cantons n'adoptent des mesures d'économie dans le domaine du handicap, ils doivent associer les institutions et les personnes directement concernées dès le départ. Nous exigeons que la lumière soit faite sur les responsabilités incombant aux autorités, fédérales et cantonales, dans le sillage de la cantonalisation du domaine du handicap (RPT).

Garder une poire pour la soif... afin d'avoir le temps d'évaluer et de définir les mesures justes pour la période de disette. Et peut-être même qu'en procédant ainsi, on pourra éviter la disette.

Cordialement,

Peter Saxenhofer
 Directeur d'INSOS Suisse

< **Duo Gil & Jef:** le chanteur et le guitariste d'Eben-Hézer à Lausanne ont enthousiasmé au congrès d'INSOS 2013 le public avec leurs chansons. Photo | Annette Boutelier

Point de mire | Inclusion

Un horizon qui indique la voie à prendre

La nouvelle approche, celle de l'inclusion, mise sur le concours entre individus différents mais égaux. Elle bouleverse ainsi la perception de la société et, pour la même, le travail avec les personnes en situation de handicap. Un défi que les institutions relèvent déjà, avec beaucoup de créativité.

Considérée du point de vue philosophique, une société inclusive ne connaît plus de hiérarchies. Il n'y a plus de «nous» et «les autres», plus de «mieux» et de «moins bien», de «handicapé» et de «non handicapé», mais une seule humanité, une seule société.

L'inclusion est une approche progressiste: elle pose le principe de l'égalité entre tous les êtres humains et rejette toutes les normes sociétales traditionnelles. La normalité dans une telle société, c'est la pluralité, l'unicité de chaque individu, l'existence de différences. L'inclusion est donc fondamentalement différente de l'intégration. Cette dernière consiste en effet à intégrer une réalité dans une autre, dans le système en place, «l'autre» devant s'adapter aux normes existantes.

Les normes: un produit culturel

«Nombreux sont ceux qui pensent que les normes sont universelles», constate Charles Gardou, professeur à l'Université Lumière de Lyon, «mais elles sont en réalité un produit culturel, elles étouffent l'unicité de chaque être humain». C'est pourquoi, à l'occasion du Congrès d'INSOS 2013 à Berne, Charles Gardou a demandé que nous cessions d'être exclusifs. «Le mal vient des hiérarchies, du vœu de dominer les autres, de jouir de privilèges.» Et d'ajouter que l'héritage culturel est le bien de tous. «Tous les hommes et femmes doivent pouvoir considérer la société comme leur havre.»

L'inclusion comme vision

Une société vraiment inclusive, est-ce possible? Charles Gardou déclare «que la société inclusive est une vision, un horizon vers lequel nous devons nous diri-

ger. Il nous faut de telles visions. Il fut un temps où la démocratie n'était guère imaginable, mais elle est aujourd'hui une réalité chez nous.» L'inclusion est aussi l'un des phares de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées, convention que le Conseil national a adoptée cet été. Le texte exige ainsi une «pleine et effective participation à la société» pour les personnes avec handicap, «leur inclusion dans la société» et leur acceptation «comme faisant partie de la diversité humaine et de l'humanité».

Abandonner la catégorisation

Mais quelles sont les implications pour les institutions pour personnes avec handicap? La vision de l'inclusion signifie-t-elle leur suppression? «Les institutions jouent un rôle essentiel dans le soutien et l'accompagnement des personnes en situation de handicap», souligne Pierre Margot-Cattin, chargé de cours à la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO/Valais) et président du Conseil suisse à l'égalité. Pour lui, l'inclusion en milieu institutionnel signifie avant tout offrir un plus grand choix aux personnes avec handicap. «Pour moi, il y va d'un partenariat entre institution et personne vivant

avec un handicap.» Charles Gardou, lui, pense que cette approche entraîne l'obligation pour les institutions d'abandonner la «catégorisation», de prendre au sérieux les désirs des résidents et d'être plus ouvertes à l'égard de la vie en dehors de l'institution.

Les institutions en bonne voie

C'est ce que font déjà certaines institutions, à des degrés divers. Inclusion, autonomie, autodétermination et participation font désormais partie des principes pris en compte. Les exemples en Suisse sont nombreux (voir pages 4 à 6). Ils vont des institutions qui ont supprimé les foyers d'habitation, aux établissements où les résidents participent aux décisions concernant l'engagement du personnel spécialisé, en passant par les institutions où les personnes ne travaillent pas dans des ateliers, mais sont membres d'une équipe évoluant dans l'économie libre.

«Il est important», résume Pierre Margot-Cattin, «que les institutions s'engagent sur cette voie, qu'elles évoluent.» Et Charles Gardou de compléter: «nous ne devons pas balayer tout ce qui existe, mais reconsidérer quotidiennement ce que nous faisons.»

| Barbara Lauber

Duo «inclusif»: Gil & Jef d'Eben-Hézer à Lausanne enthousiasment leur public avec leur interprétation de chansons françaises. Photo | Annette Boutellier



Inclusion | Friedmann Hesse, expert en processus d'inclusion, sur l'inclusion et ses implications p

«Emprunter la nouvelle voie ensemble»

La Suisse en est encore à ses balbutiements en matière d'inclusion. F. Hesse estime que les institutions doivent commencer par acquérir des connaissances, mettre en place des possibilités de participation et changer de perspective sur les questions d'attitude. La référence est la Convention de l'ONU sur les droits des personnes handicapées.

INFOS INSOS: Friedmann Hesse, dans quelle mesure pensez-vous et agissez-vous de manière inclusive dans votre vie de tous les jours, franchement?

Friedemann Hesse: L'inclusion et l'association inclusive des résidentes et résidents jouent un rôle central dans mon travail. Concrètement, je m'efforce de favoriser la diversité et l'apprentissage dans la vie de tous les jours. Je le fais par exemple en donnant une réelle chance aux visions telles que l'inclusion et en soutenant le personnel dans la détermination de la meilleure façon d'appliquer le principe de l'inclusion dans le processus de développement de chaque résidente et résident.

Vous vous penchez sur l'inclusion depuis plusieurs années. Qu'est-ce qui est à l'origine de cet intérêt précoce?

Je me suis intéressé au sujet de l'inclusion au cours de ma première formation.

tion de handicap afin d'éliminer les barrières sociétales et mentales. J'ai compris aussi ce qu'était la vraie inclusion, l'inclusion vécue. Il s'agit de trouver des formes de rencontre et de construire des relations pour relever les défis et répondre aux questions dans le dialogue.

Que signifie l'inclusion pour vous, personnellement?

Je m'investis, je m'autorise à avoir une opinion exclusive, tout en respectant

«Nous nous trouvons au début de la démarche inclusive. Ce qu'il faut, c'est la communication, la confiance et l'échange.»

inclusivement celle des autres. J'essaie de voir chaque personne – avec ou sans handicap – comme un individu qui a les mêmes droits dans la vie

L'inclusion est LE thème d'actualité dans le travail avec les personnes en situation de handicap. Mais l'inclusion et la vie dans une institution ne sont-elles pas en contradiction?

Il faut voir dans le processus de l'inclusion une forme de mise en œuvre de la Convention de l'ONU sur le handicap et un apprentissage permanent. Elle ne tombe pas du ciel, elle est le fruit de la participation de tous les membres de la société. La question première n'est pas de savoir s'il faut des institutions, mais bien plus comment celles-ci aménagent des possibilités de participation et articulent leurs prestations autour de processus inclusifs. L'objectif doit être de respecter et d'honorer les droits et les obligations des personnes avec handicap et de concevoir ensemble les conditions cadres communes. En fin de compte, l'accès concret à l'inclusion dépend de l'attitude de chacun-e et de la mise en pratique au jour le jour.

Vous dirigez le foyer d'habitation Titlis de la SSBL. Comment vous-même et votre équipe vivez-vous concrètement l'inclusion et la participation au quotidien dans l'institution?

Je vais donner l'exemple de notre règlement interne pour illustrer ce que nous faisons. Nous avons remanié ce règlement pour les résident-e-s, en passant à une approche de communication assistée. Avant, le texte disait que le résident peut recevoir des visites après entente avec le personnel d'encadrement. Aujourd'hui en revanche, la personne est placée au centre et le libellé est «les résidents ont le droit de recevoir des visites, et ils respectent la cohabitation». Nous avons pu observer très tangiblement comment les membres du personnel ont changé de perspective lorsqu'ils ont été confrontés au nouveau règlement, qui confère explicitement des droits aux résidents.

Par le passé, le travail socio-professionnel était fondé sur la notion d'assistance. Est-il difficile d'enthousiasmer le personnel pour la thématique de l'inclusion?

L'idée fondamentale était et reste que la personne est au centre de notre travail. Gagner quelqu'un à la vision de l'inclusion signifie avant tout lui enlever la peur des mots savants, en lui transmettant des savoirs, en faisant le chemin ensemble et en l'amenant à mener une réflexion constante sur ses propres actions. Il est important aussi que les collaborateurs puissent se familiariser avec

«L'inclusion est un processus d'apprentissage et de changement permanent. Elle ne tombe pas du ciel.»

cette matière passionnante et nouvelle des processus inclusifs par le biais de projets concrets, dans le cadre d'un dialogue, et aussi qu'on leur témoigne de la reconnaissance pour le travail qu'ils ont accompli jusque-là.

Certaines institutions tentent déjà de vivre l'inclusion. Où se situent les institutions suisses à cet égard?

Pour le représentant d'une institution, c'est la question cruciale, à laquelle j'ai

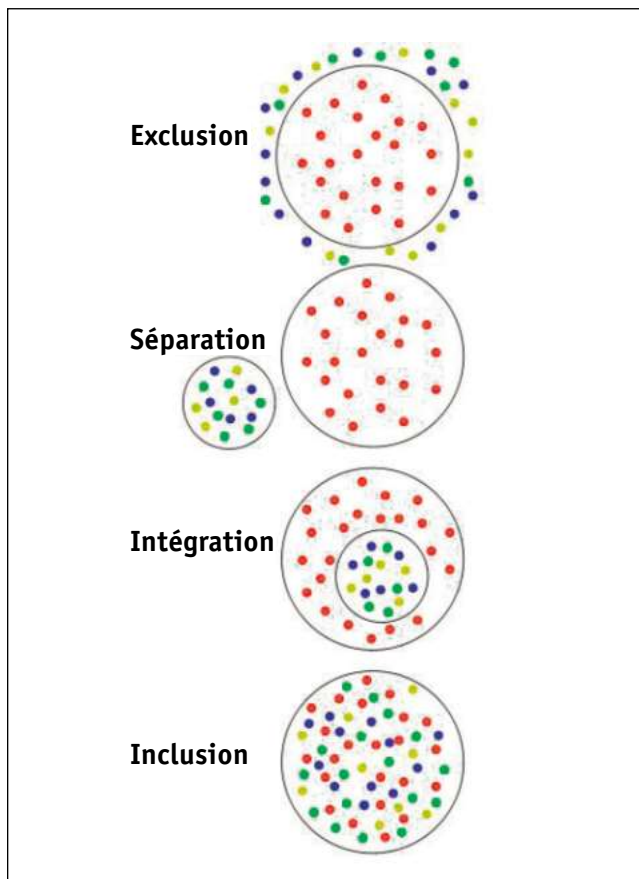


Friedemann Hesse (37 ans) est considéré comme l'expert de l'inclusion en Suisse. D'origine allemande, il travaille à la fondation SSBL à Lucerne, qui s'occupe de personnes avec des handicaps graves. Il y dirige le foyer d'habitation Titlis. Photo | m. à d.

Mais la question est devenue vraiment tangible pour moi en 2010, quand j'ai assisté au 15e congrès mondial d'Inclusion International à Berlin. Je me suis rendu compte de l'importance de la mise en réseau interinstitutionnelle, aux niveaux national et international, et de l'échange avec les personnes en situa-

our le travail dans les institutions

De l'exclusion vers la vision de l'inclusion:
«Nous devons traiter les droits de l'homme avec respect et donner une chance à la diversité», déclare Friedemann Hesse. Figure | Wikipédia



merais répondre par un appel: «Ensemble, nous sommes plus forts». Ce que je veux dire par là, c'est que la Suisse ne fait que commencer avec les processus inclusifs. Pour avancer, ce qu'il faut maintenant c'est la communication, la confiance et l'échange. Les associations telles qu'INSOS jouent aussi un rôle déterminant. Il me paraît important de se pencher sur cette question de manière active et constructive, d'émettre des recommandations pratiques pour la planification des processus et pour le développement de la qualité. Sans processus, pas de changement.

Quels sont les plus grands défis pour les institutions?

Souvent, il y a la crainte de se voir imposer quelque chose de l'extérieur ou de perdre la stabilité conférée par les processus institutionnels. Un autre aspect est que l'inclusion est un processus d'apprentissage et de transformation qui n'est jamais terminé; et au début, chaque changement requiert un

soutien structurel et des moyens financiers.

La notion d'intégration est bien connue du grand public, mais elle a très peu en commun avec l'inclusion. Comment peut-on encourager une pensée inclusive dans la société?

La société devra se pencher de plus près sur sa propre acception de l'inclusion au sens de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées afin d'en vérifier la mise en œuvre. Pour ce faire, il faut être disposé à traiter les autres avec respect et à aborder cette nouvelle thématique avec le doigté nécessaire. Chacune et chacun décide dans sa vie quotidienne si elle/il veut donner une chance à l'inclusion. Dans ce contexte, les institutions peuvent jouer le rôle de fournisseurs de prestations dans l'accompagnement et l'assistance des personnes avec handicap, car elles ont accumulé un vaste savoir commun en la matière au cours des dernières années. | Interview: Barbara Lauber

Inclusion et handicap grave

La SSBL mise sur les choix

Le directeur de la SSBL, Rolf Maegli, plaide pour un débat nuancé sur l'inclusion des personnes atteintes de handicaps graves.

Rolf Maegli n'est pas un détracteur de la Convention de l'ONU, bien au contraire: «La SSBL s'inspire largement des valeurs prônées par la convention, à savoir autonomie, autodétermination, participation et inclusion. La convention comprend aussi le mandat pour les institutions de s'améliorer sans cesse», souligne-t-il. C'est pourquoi la fondation fait construire 90 places à Rathausen, même si 21 seulement sont nouvelles, les 69 autres remplaçant d'anciennes qui ne répondent plus aux exigences actuelles. «Dans les nouveaux bâtiments, il sera possible de tenir compte de façon optimale des besoins des personnes souffrant de graves handicaps et requérant toujours plus de soins et de gérer l'agressivité profonde contre elles-mêmes et les tiers.»

Pour une interprétation juste

«La nouvelle construction nous expose aux critiques», affirme Rolf Maegli. «On nous reproche de pratiquer la séparation.» Mais il rappelle que la SSBL gère toujours des groupes d'habitation dans 15 communes du canton. Il désapprouve «une interprétation radicale et fondamentaliste de l'inclusion», il veut un «débat nuancé» qui prenne en compte la situation particulière des différentes personnes concernées. «Quand la mise en œuvre d'une idée devient plus importante que les personnes touchées, on aboutit à l'idéologie et on risque de passer à côté des besoins individuels.»

Pour R. Maegli, les personnes atteintes de handicaps graves doivent pouvoir prendre des décisions et avoir des choix dans la vie de tous les jours. «Il faut prendre note de leurs vœux et de leurs besoins dans le cadre d'analyses individuelles systématiques», insiste Rolf Maegli. A cet effet, la SSBL a notamment mis au point un modèle pour une planification des prestations individualisée.

| Barbara Lauber

Inclusion | Peter Ettlin parle d'un foyer d'habitation sans lits pour personnes avec handicap psychique

«L'accompagnement ambulatoire de Thuringe»

Le foyer devenu permanence. C'est la voie choisie par l'organisme responsable des services sociaux de Thuringe (D). Ce modèle inclusif a été présenté à l'occasion du Congrès INSOS (cf. encadré). Peter Ettlin, directeur de la PSAG, a écouté attentivement et nous dit ce qui le fascine.

INFOS INSOS: L'inclusion est l'objectif visé, dit Dirk Bennewitz, de l'organisme responsable des services sociaux en Thuringe (D). Où se situe selon vous la permanence thuringienne par rapport à cet objectif?

Peter Ettlin: Je pense qu'ils sont déjà très près de l'atteindre. Ils ont réussi à mieux intégrer les personnes avec un handicap psychique dans la vie «normale». Ces personnes vivent dans un appartement en location ordinaire et les offres d'accueil de jour sont proposées en dehors de l'institution, par exemple dans le square d'un quartier.

Qu'est-ce qui, pour vous, fait la différence dans cette permanence?

Les prestations sont à la fois complètes et différenciées. En dépit de la revendication très radicale de supprimer le foyer d'habitation, les exploitants ont toujours placé les besoins de la clientèle au centre. Les lits ont bel et bien été supprimés, mais on a constaté qu'il fallait quand même un lit d'urgence pour les situations de crise, une aide sur place, un centre, une structure d'accueil de jour et d'étroites relations avec l'agence



De quoi ont-elles besoin exactement?

Il est très important de voir, avec chaque personne, dans quel domaine elle veut s'ouvrir, se tourner vers l'extérieur, et où se situent ses angoisses, où elle a besoin d'un espace protégé et de soutien. Il peut s'agir d'un lit d'urgence justement, pour les moments où les rapports entre colocataires sont tendus ou difficiles.

Ce modèle pourrait-il être transposé en Suisse tel quel?

Je me méfie de toute transposition indifférenciée. A mes yeux, le modèle thuringien va un pas plus loin que les nôtres, et c'est pourquoi il est intéressant à titre de vision. Mais la mise en œuvre de la vision doit être différente à chaque endroit, parce que les conditions spatiales et financières ou la situation des clients ne sont pas les mêmes. La PSAG (communauté de travail psychosocial) encadre environ 800 personnes par an dans la région bâloise, ce qui est bien plus complexe sur le plan de l'organisation qu'en Thuringe, où il n'y a que 20 personnes.

En quoi le modèle thuringien va-t-il plus loin que les institutions suisses?

Il est davantage centré sur la personne,

car il n'y a pas, comme en Suisse, la séparation entre habitat et structure d'accueil de jour. Chez nous, l'organigramme est souvent dicté par le financement séparé de l'habitat, de l'accueil

«Malgré la revendication radicale de supprimer le foyer, les besoins de la clientèle ont toujours été placés au centre.»

de jour et du travail. Ce dont un client a globalement besoin tend à passer à la trappe. En Thuringe en revanche, l'organigramme s'articule autour de la clientèle, car le type d'encadrement n'importe pas pour le financement. La commission spécialisée Handicap psychique d'INSOS, dont je suis président, va certainement étudier plus en détail ce mode de financement.

Dans un premier temps, le personnel en Thuringe n'a pas apprécié la dé-institutionnalisation, car tout a changé: lieu de travail, équipe, identité. A quoi faut-il prêter attention pour inciter le personnel à participer?



Peter Ettlin est président de la commission spécialisée Handicap psychique d'INSOS et directeur de la communauté de travail psychosocial PSAG à Bâle. www.psag.ch
Photo | m. à d.

immobilière. On a l'impression que l'organisme responsable sait de quel soutien ont besoin les personnes vivant avec un handicap psychique.

ique

«Je ose aller encore plus loin»



Mobilité: Le lieu de travail du personnel en Thuringe a été transféré du home vers des appartements décentralisés, ce qui est le cas aussi des accompagnants de l'habitat de la PSAG à Bâle (notre photo: le maître soci-professionnel Hans-Ruedi Herbener).
Photo | m. à d.

Les dirigeants doivent avoir une vision précise, savoir où ils veulent aller, tout en restant souples pour voir ce qui est réellement faisable. Je sais d'expérience qu'un travail par tranches horaires dans de petites équipes au domicile des clients peut considérablement augmenter la pression et la charge pour le collaborateur individuel.

Comment faire face à ces problèmes?

Il est essentiel de garantir un soutien au sein de l'équipe. Il faut des échanges entre les membres du personnel. Il faut axer le travail sur ce qui est faisable, pas sur les idéaux. Il faut aussi apprendre à gérer les échecs, les revers et les éventuelles erreurs. A propos de l'expérience thuringienne, je voulais encore préciser que la satisfaction du personnel a augmenté avec le temps, c'est-à-dire que l'on a réussi à le motiver.

L'inclusion peut aussi aboutir à des conflits avec l'entourage. En Thuringe, une femme a tenté de s'immoler par le feu, provoquant des dégâts dus à la suie dans tout l'immeuble. Les voisins se sont énervés et ont incriminé la maladie psychique de la femme.

C'est un réflexe de mettre en cause la seule maladie lorsqu'une personne souffrant d'une maladie psychique a un accident, commet un crime ou tente de se suicider. A cet égard, il est important d'informer clairement et honnêtement toutes les personnes concernées afin de favoriser la compréhension. Par ailleurs, les accompagnant-e-s de l'habitat doivent être attentifs aux risques potentiels et ils doivent expliquer à leurs clients que leur comportement doit respecter les limites sociales.

Le «home sans lits» en Thuringe a été initié par le bailleur de fonds étatique, qui ne voulait plus soutenir que des projets inclusifs. Cela serait-il souhaitable en Suisse?

C'est une possibilité. Mais quoi qu'il en soit, INSOS, en sa qualité d'association de branche, et chaque institution sont appelées à emprunter le chemin de l'inclusion de leur propre initiative. Et c'est d'ailleurs ce qui se fait. L'évolution actuelle va du home vers le groupe d'habitation et l'habitat ambulatoire. Les structures d'accueil de jour se situent aussi de plus en plus à l'extérieur des institutions, dans un cadre «normal».

Dirk Bennewitz déclare: «Nous renonçons à la natation à sec dans le foyer d'habitation pour préparer les gens à la vie après.» Estimez-vous que cette approche soit juste dans tous les cas?

Sur le principe, je trouve que c'est juste, tout comme la nouvelle approche dans le travail, à savoir «placer d'abord, former ensuite». Mais avant d'admettre quelqu'un dans l'habitat accompagné, il faut bien analyser la situation indivi-

«Il est davantage centré sur la personne, car il n'y a pas la séparation entre habitat et accueil de jour.»

duelle. Dans certains cas, il vaut mieux que les personnes habitent dans un foyer. La PSAG n'a jamais disposé d'une offre d'habitat stationnaire, mais nous constatons que des places stationnaires seraient indiquées pour des transition ou des situations de crise. Nous étudions comment nous pourrions mettre sur pied une telle offre.

| Interview: Barbara Spycher

Dé-institutionnalisation en Thuringe

En 2005, l'organisme responsable des services sociaux de Thuringe demanda des fonds à l'Etat pour assainir le foyer pour personnes avec un handicap psychique. On lui répondit que seul un «home sans lits» pouvait encore bénéficier d'un soutien en ces temps de l'inclusion. Le home a donc été supprimé en 2008 et les résidents ont déménagé dans des logements sis dans des immeubles ordinaires. Parallèlement, un centre psychosocial ambulatoire, joignable 24 heures sur 24, fut mis en place. Il comprend un point de rencontre, avec petit déjeuner et repas de midi facultatifs, des cabinets de médecine et de thérapie ainsi que deux lits d'urgence. Ces lits sont destinés aux personnes sortant d'une clinique psychiatrique ou pour des séjours en cas de crise. L'occupation est proposée en

coopération avec des fournisseurs de prestations extérieurs. Les personnes qui aiment travailler en forêt peuvent par exemple aider le service forestier. La clientèle continue à bénéficier d'un soutien, désormais fourni à leur domicile. Le lieu de travail du personnel d'encadrement a donc été transféré du home vers les logements décentralisés. Il y a eu beaucoup d'autres changements aussi pour les employés: gestion du temps, identité professionnelle, structure de l'équipe, horizon de planification. Au début, un tiers du personnel n'était pas content de la nouvelle situation, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Quant au bailleur de fonds, il a vu ses coûts baisser de moitié. | spy
www.insos.ch > Evénements
> Documentation > Congrès 2013
www.twsd.ch

Inclusion | A l'association Alchemilla Oberhofen (BE), ce sont les personnes avec handicap qui déci

«C'est dans les cordes de chacun d'exprimer

A l'association Alchemilla, 24 personnes avec handicap ont pris les commandes. Elles décident de l'engagement de nouveaux collaborateurs. Le responsable général, Urs Thimm, est souvent qualifié de rêveur idéaliste. Pourtant, le système fonctionne depuis 26 ans.

L'histoire extraordinaire de l'association Alchemilla a commençé en 1983. Une classe de la Heimschule St. Michael à Oberhofen (BE) décida alors de créer, avec son professeur Urs Thimm, une communauté d'habitation, de travail et de vie à l'échelle humaine. Les cinq écolières et écoliers, si différents fussent-ils, avaient deux choses en commun: un passé mouvementé et le vœu, après la formation scolaire spéciale, de vivre et de travailler à un endroit où ils ne soient pas contraints de simplement fonctionner, mais où ils puissent participer aux décisions et être eux-mêmes.



Urs Thimm (60 ans) est co-fondateur et responsable général de l'association Alchemilla, qui a son siège à Oberhofen, sur les bords du lac de Thoue. Photo | Barbara Lauber

La conférence prend les décisions

En 1987, le groupe quitte la Heimschule et fonde la communauté d'habitation Alchemilla à Thoue. Un an auparavant, il avait déjà commencé l'exploitation à Oberhofen d'une teinturerie travaillant avec des teintures végétales, et vendait avec succès ses étoffes en pièces. L'association ne croît que lentement: actuellement, elle compte également une teinturerie de laine, l'atelier de feutrage Ariadne à Spiez, la communauté d'habitation Ariadne à Thoue et la ferme Rutschiweid à Kaltacker.

Aujourd'hui, 24 hommes et femmes avec handicap (cf. p. 19) habitent, vivent et travaillent dans de petits groupes de huit personnes. Ce sont eux qui sont aux commandes, qu'il s'agisse d'engager du personnel, d'accueillir un nouveau membre ou de choisir la destination des prochaines vacances. Comme dans une démocratie, le responsable général, les responsables de secteur et les employés préparent les questions de manière que les résidentes et résidents puissent prendre les décisions lors de leurs conférences hebdomadaires. | Barbara Lauber
www.alchemilla.ch

«DANS QUELLES STRUCTURES une personne se sent-elle à l'aise? Ou formulé autrement: comment mettre en place des structures d'habitat et de travail dans une communauté afin que chaque individu puisse s'y épanouir? Lors de la création d'Alchemilla, nous avons conclu qu'il fallait des structures favorisant les relations et qui soient à la portée du membre le plus faible du groupe. Sinon, l'être humain se sent perdu. De plus, les structures doivent permettre à chacun de participer, l'associer aux décisions et le soutenir dans sans unicité. Car une communauté ne fonctionne que grâce à la diversité des personnes qui la composent, qui ont chacune des capacités très spécifiques.

EN 1983, PERSONNE NE PARLAIT d'inclusion. Néanmoins, les écoliers de St. Michael savaient ce qu'ils voulaient: «Nous ne voulions plus de parents institutionnels! Nous voulions prendre nos propres décisions.» Nous avons donc tenu des conférences hebdomadaires dès le début, où nous prenions les décisions, jusqu'aux menus. Ce rituel durait parfois plusieurs heures. Au bout de deux ans,

nous n'en pouvions plus. Nous avons donc créé une petite conférence, qui, à l'instar d'un conseil communal, prépare les points de l'ordre du jour, qui sont ensuite soumis à la grande conférence. Celle-ci prend ensuite les décisions comme une assemblée communale.

IL Y A DES GENS issu de la branche qui me disent qu'autant d'autodétermination ne peut fonctionner que dans nos petites structures. Dans ces propos, je sens la peur des responsables des institutions d'y laisser une part de leur pouvoir et de voir les choses se compliquer. Mais c'est absolument faux. C'est tout simplement différent. Bien sûr que c'est un défi que de découvrir ce que veulent des personnes qui ne parlent pas. Mais chacun peut exprimer un oui ou un non, il suffit de bien regarder. Ma tâche ne consiste pas à prendre des décisions, mais à écouter, à être attentif et à être un élément de l'ensemble. Le risque de dériver vers les travaux administratifs guette toujours. Je dois donc faire un effort permanent pour assurer ma propre inclusion dans la communauté.» | Propos recueillis par Barbara Lauber

ident un «oui» ou un «non»



Samuel Abbühl (30 ans) travaille à l'atelier Ariadne à Spiez et vit dans la communauté d'habitation à Thoune; les deux infrastructures font partie d'Alchemilla. Photo | Barbara Lauber

«**JE SUIS TEINTURIER, FEUTRIER** et laveur. Je travaille à l'atelier Ariadne à Spiez depuis 2000. Nous y teignons de la laine et fabriquons des produits en feutre comme des ficelles, étuis, housses pour bouillottes. J'aime avant tout travailler avec de la laine rouge, j'adore cette couleur. J'aime mon travail. Nous vendons nos produits directement dans notre magasin à Spiez, par Internet, sur des marchés ou lors de foires.

IL Y A 13 ANS, j'ai quitté le domicile de mes parents pour la communauté Ariadne à Thoune. La maison est grande et belle. Elle m'a plu tout de suite. Et les gens sont tous très sympa. Après la visite, j'ai dit à mes parents: «Je veux aller habiter là-bas». Je n'ai pas regretté ma décision. Je me sens bien ici. Au moment d'emménager, chacun peut choisir l'aménagement de sa chambre. C'est super. Quelques-uns des membres de la communauté sont devenus mes amis. Nous sortons ensemble, nous allons au concert, parfois nous faisons une excursion en bateau. Cet été, nous avons passé nos vacances sur l'île d'Elbe. Nous y allions souvent au bistrot tous seuls.

LE MERCREDI APRÈS-MIDI, nous avons toujours la conférence. Tous les membres se retrouvent alors avec le personnel dans la salle à manger. La conférence est importante. C'est là que nous organisons et décidons tout. Par exemple où nous irons le week-end. Une fois, j'ai voulu parler d'une lampe à laquelle je me tapais toujours la tête. Elle me gênait et je n'en voulais plus. Au début, il y en avait plusieurs qui ne voulaient pas l'enlever. Mais finalement, tout le monde a dit oui. Maintenant, nous avons une super nouvelle lampe à cet endroit.

DANS LE CADRE DE LA CONFÉRENCE, nous décidons aussi si nous voulons ou non d'un nouvel assistant ou d'un nouveau membre du groupe d'habitation. Les assistants viennent faire un stage d'une journée afin que nous puissions mieux les connaître. Et le soir, nous pouvons leur poser toutes les questions que nous voulons. A la conférence suivante, chacun peut donner son avis. Un assistant n'est engagé que si tout le monde est d'accord, sinon nous en discutons. L'opinion de chacun est respectée.» | Propos recueillis par Barbara Lauber

Inclusion | Au revoir home

Vivre au cœur de Grabs

Le Lukashaus réduit peu à peu le nombre de places d'habitation. Tout le village de Grabs (SG) en profite.

«L'inclusion ne signifie pas seulement participer, mais aussi donner, être partie d'une communauté», déclare Hubert Hürlimann, directeur du Lukashaus. Vu que ce processus est plus facile au cœur du village que dans l'institution, le Lukashaus réduit progressivement le nombre de places au foyer et les remplace par des logements au centre de Grabs et dans les environs. Aujourd'hui, 25 des 65 résidents vivent dans une communauté extérieure ou un appartement individuel. «Notre vision est de supprimer autant que possible toutes les places dans le home dans les dix ans et de reconvertir le bâtiment», explique Hubert Hürlimann. D'ici là, il s'agit de financer les deux parallèlement.

«Notre présence est cruciale»

Hubert Hürlimann est fier que personne à Grabs ne parle plus de «ceux du Lukashaus». «Les habitants du Lukashaus sont considérés comme faisant partie de la communauté villageoise», souligne-t-il. La population les rencontrent au bistrot, supermarché, aux fêtes villageoises. «Cette présence est cruciale», affirme H. Hürlimann. Le personnel et lui-même doivent également avoir des contacts réguliers avec la population, les associations, les entreprises et les milieux politiques afin d'informer sur le travail qu'ils accomplissent. «C'est ainsi seulement que les gens prennent conscience de ce qu'est la participation et l'inclusion, ce dont tout le monde profite.»

«Les personnes avec handicap doivent être au cœur de la vie», souligne H. Hürlimann, «elles doivent être visibles pour les habitants.» C'est en partant de cette conviction que le Lukashaus a récemment déplacé l'occupation dans la zone industrielle, dans un bâtiment qu'il partage avec une entreprise. «Là, des personnes avec et sans handicap se croisent automatiquement. C'est la normalisation vécue», dit H. Hürlimann | Barbara Lauber

www.lukashaus.ch

Inclusion | Le handicap thématiqué par des personnes concernées dans l'émission télévisée «Singularités»

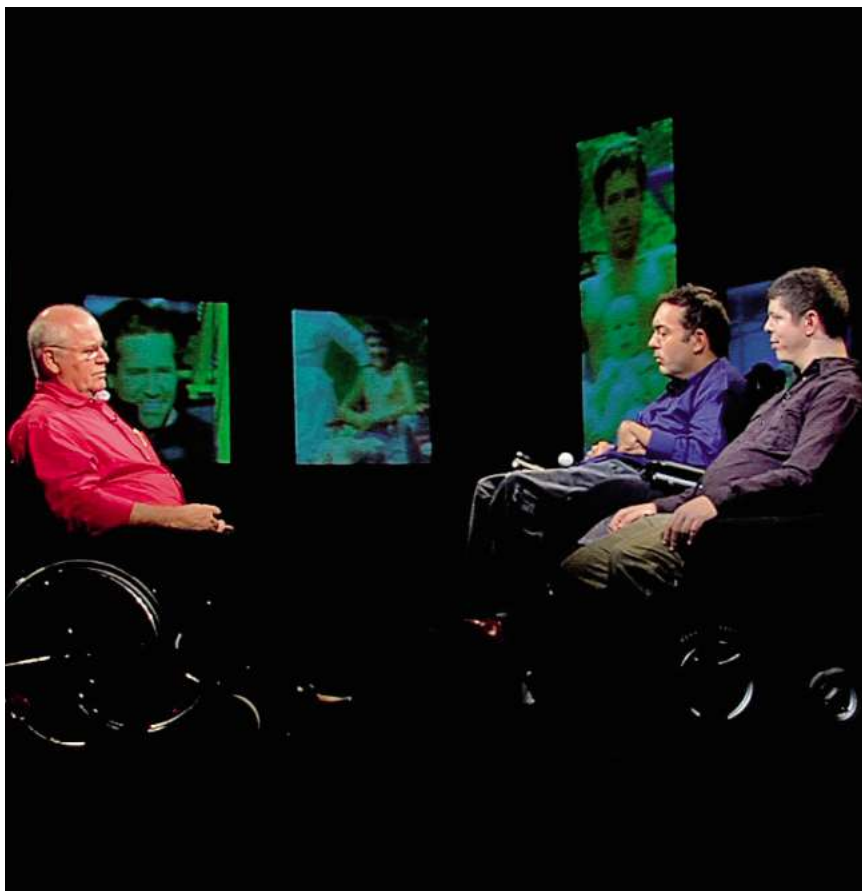
Des personnes avec un handicap mental font o

Des personnes avec un handicap mental maîtrisant les travaux hautement complexes de production d'une émission télévisée devant répondre aux critères de qualité les plus exigeants. Comment? Démonstration d'Ex&Co de la fondation Clair Bois à Genève.

Cameramen et régisseur se tiennent dans l'ombre. Seuls les deux animateurs et l'invité sont éclairés par les projecteurs. Sur le plateau, il règne un silence tel que l'on entendrait une feuille tomber. Puis l'animateur pose sa question à l'auteur et psychiatre Nicolas de Tonnac: «Comment peut-on s'accepter soi-même comme personne avec un handicap?» L'homme grisonnant vêtu d'une chemise rose prend le temps avant de répondre: «Il n'y a pas de recette. Nous nous acceptons parce que nous sommes entourés de personnes qui nous soutiennent afin que nous y arrivions.»

Jusqu'à 40'000 spectateurs

Nicolas de Tonnac, qui a publié récemment son autobiographie «Chacun porte en soi une force insoupçonnée», parle à la première personne du pluriel, car il est en chaise roulante depuis un accident qu'il a eu à 13 ans. Les deux animateurs ne parlent pas non plus «des autres», mais sont eux-mêmes en situation de handicap. Cela ne les empêche pas de mener des interviews tous les



On tourne: Les deux animateurs (Adrien Zurflüh à dr.) s'entretiennent avec le psychiatre Nicolas Tonnac (à g.). Photo | m.a.d.

«Il suffit que quelqu'un puisse dire oui ou non.»

Jean-Christophe Pastor, responsable Ex&Co

mois pour la télévision locale genevoise «Léman Bleu». Ils accueillent différents hôtes, célèbres pour certains. L'émission intitulée «Singularités» dure une demi-heure et éclaire le thème du handicap du point de vue des personnes concernées.

«Ne pas parler d'eux, mais leur donner la parole», telle est la devise de Jean-Christophe Pastor, responsable d'Ex&Co, service de production et for-

mation vidéo de la fondation genevoise Clair Bois, qui produit l'émission. Les résultats parlent d'eux-mêmes: 10'000 à 40'000 spectateurs suivent l'émission tous les mois. L'interview qui est enregistrée ce matin est intéressante et touchante à la fois. Les questions sont directes et claires, les réponses franches et personnelles, l'atmosphère détendue.

Peut-être est-ce cette ambiance agréable qui fait que les hôtes s'ouvrent et donnent beaucoup de leur personne? Le réalisateur, Jean-Christophe Pastor, qui est souvent témoin de telles confidences pense «que c'est dû au fait que nos présentateurs ne jouent pas un rôle et que nous nous comportons tous différemment lorsque nous sommes face à des personnes avec handicap. Il arrive que les VIPs racontent des choses dans

nos émissions qu'ils n'avaient encore jamais dites auparavant.»

L'enregistrement continue. «Ça tourne» retentit en régie. Contrairement au plateau, l'atmosphère dans ce local fermé est très agitée. «4 4», «3 3», «1 1»... les ordres du régisseur se suivent à un rythme effréné. L'apprenti au pupitre de contrôle sait ainsi quelles images, de laquelle des 4 caméras, ils doit enregistrer. Cela change en permanence.

Concentration en dépit de l'agitation

Le régisseur voit les cadrages des caméras sur quatre petits écrans. Par le casque, il donne des instructions aux cameramen dans le studio: «Guillaume, tu lui coupes la tête!» ou «Les mains de l'homme, seulement ses mains!». Aujourd'hui, c'est un professionnel de la TV et formateur qui est chargé de garder

arités»

de la télé pour tout Genève



Ils contribuent tous au succès de l'émission: l'animateur Frédéric Kessler, un cameraman et un assistant à la réalisation. Photos | Barbara Spycher

la vue d'ensemble comme régisseur. Mais parfois, c'est un collaborateur avec handicap qui accomplit ce travail, qui demande la plus grande concentration. Ce n'est là que l'une des tâches techniques et intellectuelles fort complexes du processus de production de

personnes avec un polyhandicap. Celles-ci ont ensuite produit des émissions pour une chaîne de télévision interne. Au fil des années, le vœu s'est fait jour de dépasser le cadre institutionnel, de montrer à un public plus vaste que la perspective des personnes avec handicap est un enrichissement pour notre société. Clair Bois a alors créé le service de production Ex&Co, qui s'est mise à former des adolescents bénéficiaires de l'AI au métier d'assistants vidéo polyvalents. La fondation s'est ensuite adressée à la chaîne locale genevoise «Léman Bleu», qui était disposée à coopérer. C'est ainsi que la première édition de «Singularités» a été diffusée en 2005. L'émission dont l'enregistrement se termine en ce moment est la 79e déjà. Le

tournage se termine par des applaudissements, et le tout est démonté en un tour de main. Toute l'équipe disparaît pour la pause de midi et revient l'après-midi pour commencer le montage. Seuls Adrien Zurflüh et Frédéric Kessler, deux des animateurs, sont encore au studio.

«Je veux arriver à ce que les gens nous voient avec d'autres yeux.»

Frédéric Kessler, animateur

l'émission télévisée «Singularités». Comment est-il possible que des personnes avec un handicap mental ou un polyhandicap parviennent à se charger de telles tâches? Jean-Christophe Pastor ne cache pas que ce fut une aventure au départ. Il raconte que plusieurs appareils ont été adaptés sur le plan technique afin que des personnes avec des limitations physiques puissent les utiliser. Il faut également une autre vision du travail, il faut revoir les tâches et les subdiviser autrement. Et: «Il ne faut pas avoir en tête les limitations ou les compétences actuelles, mais se concentrer sur le potentiel des personnes.» Ils ont fini par constater qu'il suffit en fait qu'une personne puisse dire oui ou non. La fondation Clair Bois a commencé en 1992 par un atelier vidéo destiné aux

Animateurs reconnus dans la rue

Adrien Zurflüh est encore tout ému. «J'ai été très touché quand Nicolas de Tonnac a dit qu'il fallait s'aimer soi-même. Je n'en suis pas encore là, à m'accepter avec mon handicap», constate le jeune homme âgé de 29 ans, porteur d'un handicap mental avec des traits autistiques. Mais il se dit heureux malgré tout, comme à chaque fois après une émission réussie.

Lui-même et Frédéric Kessler, qui est atteint d'une déficience motrice cérébrale, ont aujourd'hui de longues années d'expérience de l'animation. Ils suivent actuellement une formation continue. L'émission les a rendus célèbres à Genève. Il arrive régulièrement qu'on les reconnaisse dans les rues de la ville du bout du lac. Frédéric Kessler, qui, avant, collait des enveloppes dans un atelier, apprécie ce nouveau statut, mais son but est autre: «Je veux arriver à ce que les gens nous voient avec d'autres yeux.»

| Barbara Spycher
www.lemanbleu.ch

Production vidéo Ex&Co

Ex&Co, service de formation et de production vidéo, appartient à la fondation genevoise Clair Bois. Elle emploie 13 collaborateurs touchant une rente AI et 4 spécialistes TV, vidéo et graphisme. Ces derniers forment 5 adolescents au métier d'assistants vidéo polyvalents. Outre l'émission «Singularités» produite pour la chaîne locale genevoise, Ex&Co fait des documentaires, des publicités, des films sur des institutions et des captations de spectacles pour des clients externes. | spy

www.clairbois.ch

Inclusion | Formation professionnelle inclusive

Elle a réussi une formation avec attestation

Nicole Wicki est atteinte de trisomie 21, ce qui ne l'a pas empêchée de terminer une formation d'employée en intendance AFP en été. C'est l'ouverture d'esprit et la capacité d'apprendre des enseignants et des responsables de la formation qui ont rendu ce succès possible.

Le 5 juillet 2013 restera gravé dans la mémoire de Nicole Wicki, 19 ans, et de tous ceux qui l'ont soutenue dans son parcours jusqu'à l'attestation d'employée en intendance AFP. Ses parents n'auraient pas osé rêver qu'elle irait aussi loin quand, il y a bien des années, ils ont voulu que leur fille aille au jardin d'enfants ordinaire. La maternelle s'étant bien passée, ils ont tenté sa scolarisation dans une classe ordinaire, en étant conscients que «si la première semaine se déroulait sans problème, ce serait déjà bien». Peu à peu, ils ont commencé à penser en années. Et le jour où il a fallu s'intéresser aux formations professionnelles, Nicole Wicki a fait des stages dans des institutions pour personnes avec handicap, mais aussi dans des entreprises du marché. Les parents voulaient garder toutes les portes ouvertes. Il y a eu de nombreuses interrogations... N'était-il pas trop audacieux



«Dans quelle mesure l'entourage freine-t-il Nicole dans son apprentissage?»

de laisser une adolescente atteinte du syndrome de Down suivre une formation dans un milieu aussi exigeant que l'économie libre? Serait-il possible de trouver une entreprise? Et que se passerait-il à l'école professionnelle?

Soutien téléphonique

Mais dès le départ, tous les intéressés sont très réceptifs à l'idée d'une formation professionnelle inclusive pour Nicole. D'emblée, le recteur du centre de formation artisanale et industrielle de Zoug y voit une chance de mettre en place des structures inclusives orientées vers l'avenir. Le Roche Forum Buonas pro-

pose une place d'apprentissage à Nicole et le centre de pédagogie curative Hagen-dorn, qui a encadré la jeune fille pendant sa scolarité, met à disposition des fonds provenant de dons pour ce projet (voir encadré).

Nicole Wicki et ses parents décident de tenter le coup! Et c'est ainsi qu'elle a pu entamer son apprentissage d'employée en intendance après les vacances d'été 2010, au centre de formation interne de Hoffmann-La-Roche sur les bords du lac de Zoug. Son premier jour de travail: «C'était une journée dingue. J'avais le cœur qui battait la chamade. Et j'ai enfermé ma collègue dans le frigo!» Bien que Nicole Wicki s'intègre et apprenne rapidement, la formatrice professionnelle Anja Berg, qui a accepté spontanément de relever ce défi, se retrouve régulièrement face à des situations qui la dépassent. «Pourquoi Nicole est-elle assise par terre et pleure?» «Que dois-je faire quand elle refuse un travail?» Dans ces moments, elle n'hésite pas à appeler la Hotline. Ursula Scherrer, alors directrice du centre de pédagogie curative, peut lui donner des conseils spécialisés. En arrière-plan, toute une équipe, placée sous la direction d'Ursula Scherrer,

encadre le projet. Elle est constituée de représentants du centre, de l'école professionnelle, de l'entreprise d'apprentissage et de l'office cantonal de formation professionnelle. Ils sont unanimes: Nicole Wicki réussira son apprentissage! Les questions centrales dont ils discutent lors de leurs réunions sont: «Dans quelle mesure l'entourage freine-t-il Nicole dans son apprentissage? De quel

L'équipe de projet en arrière-plan

Six mois avant le début de l'apprentissage de Nicole, une équipe de projet a été constituée. Représentants du centre de pédagogie curative, de l'école professionnelle, de l'entreprise d'apprentissage et de l'office cantonale de de formation professionnelle avaient pour tâche d'assurer le soutien nécessaire sur les lieux de formation afin que l'apprenante puisse exploiter tout son potentiel. Les coûts ont été couverts par un fonds de la fondation Kinderheim Hagendorn et par une contribution de l'AI. Un nouveau groupe de projet veut aider d'autres adolescents avec un handicap mental à se lancer dans une formation professionnelle inclusive | spy

dans l'économie libre



Nicole Wicki (photo ci-dessus) est rayonnante après avoir réussi son examen de fin d'apprentissage. Elle a accompli sa formation d'employée en intéendance AFP au Roche Forum Buenas.
Photos | m. à d.

soutien les enseignants et la formatrice professionnelle ont-ils besoin pour aider Nicole à assimiler les contenus de la formation?»

Deux profs et une classe plus grande

Lorsque l'équipe de projet constate que Nicole est exclue et bernée par ses camarades à l'école professionnelle, elle décide de demander une prolongation de la durée d'apprentissage afin que Nicole puisse refaire sa première année. Simultanément, elle augmente l'effectif de la classe pour la nouvelle année scolaire, qui passe de 8 à 14 apprenants; ainsi, deux enseignants seront chargés des cours. Et Ursula Scherrer d'expliquer: «On sait que les grandes classes, avec deux enseignants, sont plus propices à un enseignement inclusif.»

A partir de ce moment, Nicole fait partie intégrante de la classe. Rétrospectivement, Ursula Scherrer dit que «Nicole a appris comment elle devait se comporter dans ce type de situation». Et grâce au soutien d'un répétiteur privé, les performances scolaires de Nicole sont bonnes. Nicole réussit alors ce à quoi son entourage a toujours cru: elle passe les parties pratique et théorique de son examen de

fin d'apprentissage. «Une super performance!», affirme Anja Berg, qui jure après coup qu'on a été aussi sévère avec Nicole qu'avec les autres. «On a même choisi les experts les plus exigeants pour éviter le reproche d'un traitement de faveur.» La seule exception que l'on ait faite: Nicole Wicki a pu faire son examen écrit oralement, ce qui est possible sur demande, par exemple aussi pour des personnes dyslexiques

La recherche d'un emploi

Prochaine étape: la recherche d'un emploi, avec une issue incertaine. Jusqu'à la fin de l'année, Nicole Wicki peut continuer à travailler au Roche Forum Buenas, où elle travaille à 80 pour cent, pour un salaire normal. Ensuite, elle devra trouver autre chose. Elle aimerait travailler davantage dans le ménage et moins à la cuisine «parce que je ne veux pas prendre de poids». Ses parents restent ouverts. Il leur importe peu qu'elle trouve un emploi sur le marché du travail primaire ou dans une institution. On est en train

«De quel soutien les enseignants et la formatrice professionnelle ont-ils besoin pour aider Nicole à assimiler les contenus de la formation?»

d'examiner la question d'une éventuelle rente avec l'AI. «Peut-être qu'il serait agréable pour Nicole de se retrouver une fois parmi ses semblables, au lieu d'être toujours celle qui n'est pas complètement comme les autres», déclare sa mère, Christine Wicki, d'un air pensif. Mais une chose reste certaine pour Christine Wicki: elle veut éviter la pression, pour elle-même et sa fille. «Il y a beaucoup d'adolescents qui vont voyager pendant des mois après leur formation. Si Nicole ne trouve pas d'emploi directement, elle pourra prendre des vacances ou m'aider à la maison.» Une telle solution serait tout à fait en accord avec les vœux personnels de Nicole, qui aimerait «aller plus souvent s'entraîner au tennis». | Barbara Spycher

Les brèves

INSOS Suisse se bat contre la frénésie d'économies de certains cantons

Dans un communiqué de presse, INSOS Suisse constate avec inquiétude que certains cantons – Berne en particulier – veulent faire de plus en plus d'économies sur le dos des personnes avec handicap. Ces mesures restreignent douloureusement la participation et l'autodétermination de ces personnes (voir aussi l'éditorial). INSOS y voit une contradiction avec les plans stratégiques cantonaux que le Conseil fédéral a approuvés en 2011. L'association est dès lors en train d'examiner si, dans le cas d'une mise en œuvre de ces mesures, les cantons parviendraient encore à respecter intégralement les dispositions inscrites dans ces plans, la LHand et la LIPPI.

www.insos.ch > Publications > Communiqués de presse

Affaire H.S.: le ministère public retient 33 chefs d'accusation

Le ministère public a déposé plainte contre le socio-thérapeute H.S. (57 ans). Celui-ci est accusé d'avoir commis des actes d'abus sexuel pendant 29 ans sur 124 enfants et mineurs avec handicap. En raison du délai de prescription, seuls 33 infractions peuvent être poursuivies en justice. Le groupe de travail interassociatif Prévention, dont INSOS fait également partie, relève dans son communiqué de presse que «tolérance zéro et vigilance sont indispensables» et que «la prévention est une mission permanente confiée non seulement aux institutions, mais également à toute la société ainsi qu'au monde politique».

www.charte-prevention.ch

Site web et «Tous les documents» invitent à naviguer

Le nouveau site web d'INSOS Suisse a non seulement été conçu de manière plus conviviale, mais le visiteur y trouve désormais aussi un menu «Tous les documents». L'ensemble de la documentation qu'INSOS met à la disposition des membres de l'association est maintenant regroupée à cet endroit. Il vaut la peine d'y naviguer.

www.insos.ch > Publications > Tous les documents

Inclusion | Rétrospective du Congrès INSOS 2013 «Participation et inclusion»

Que signifie l'inclusion pour vous?

Le but de notre fondation est l'intégration dans les domaines de l'habitat et du travail. Pour nos jeunes, l'inclusion signifie mener une vie autonome et autodéterminée dans leur propre appartement, à leur lieu de travail et durant les loisirs. C'est assumer ses responsabilités et c'est aussi, pour l'ensemble des couches de la population, prendre et donner.

Susanne Niederhauser,
Fondation Freier Leben, Thierachern (BE)

L'inclusion est une aventure au quotidien à la Cité Radieuse, afin de permettre à chaque résident ou client d'ÊTRE tout simplement, au lieu de faire, de dire, de poser des questions, d'essayer, de motiver, de convaincre, d'intégrer... Utopie ou dogme? Un défi passionnant!

Nicolas Gremaud,
Vice-directeur de la Cité Radieuse, Echichens (VD)

Pour moi, l'inclusion c'est comme la recherche du bonheur: si tu le cherche, tu ne le trouve pas.

C'est pourquoi nous parlons de participation. L'inclusion peut alors arriver «par hasard».

Thomas Weber,
Imbodehuus, Saint-Gall

Le risque est-il aussi grand que le donnent à penser les institutions sociales? Peut-on vraiment échouer? Je ne connais aucune institution pour personnes avec handicap qui ait été ruinée parce qu'elle avait osé tenter l'inclusion.

Johannes Schädler,
Zentrum für Planung und Evaluation Sozialer Dienste (ZPE),
Universität Siegen (D)

L'inclusion signifie créer des lieux de vie qui se rapprochent le plus possible des besoins et/ou des projets des personnes, en relation avec leur environnement social. Il peut s'agir d'endroits qui proposent des prestations «tout compris», comme un home, ou d'offres «à la carte» pour des personnes qui vivent de manière indépendante, sans bien sûr oublier des emplois adaptés qui assurent des contacts avec l'extérieur.

Christiane Gaud,
Directrice de l'Association Thaïs -
La Maison des Champs, Bernex (GE)

La Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées change le statut des personnes avec handicap. D'objets qui constituent une charge pour la société et qu'il faut soutenir, elles deviennent des sujets qui ont des droits et des libertés de choix.

Pierre Margot-Cattin,
HES Travail social de Suisse occidentale (HES-SO/Valais) et
président du Conseil suisse à l'égalité

Chaque personne fait partie de l'humanité. Même, ce ne sont que tous les individus ensemble qui forment l'humanité.

Prof., dr en péd., Andreas Fröhlich,
Kaiserslautern (D)

Nous devons modifier notre perception: il n'y a pas des personnes faibles et des personnes fortes, des vraies et des fausses. Il y a une humanité, tout simplement.

Prof. Charles Gardou,
Université Lumière, Lyon (F)

En direct du Palais | Révision de l'AI

L'assurance-invalidité n'est encore de loin pas sauvée

Le conseiller national PDC (TG) Christian Lohr est né avec un handicap dû à la Thalidomide. Il défend les intérêts des personnes avec handicap.



A l'issue de deux années de travaux parlementaires intenses, la révision 6b de l'AI a été coulée pratiquement sur la dernière ligne droite par une alliance politique «hérétique». Ce retour au statu quo n'est satisfaisant pour personne. Les motifs du plantage indignes de cet important projet sont multiples et révèlent plusieurs problèmes.

D'abord, les partisans du projet auraient dû se rendre compte plus tôt qu'une révision de l'assurance-invalidité ne pouvait pas se résumer à une mesure de politique financière. Car si les rentes étaient réduites en prétextant un assainissement – ainsi que le demandaient sans grande finesse le Conseil fédéral et nombre de politiques – il faudrait inclure des réflexions socio-politiques, notamment le transfert insensé des coûts vers d'autres systèmes sociaux. Ignorer ces interdépendances internes s'est révélé tout aussi fatal que l'absence de volonté d'examiner de plus près un financement durable de l'assurance-invalidité.

Les fronts se sont ostensiblement durcis au fil des délibérations. L'introduction d'un système de rente linéaire aurait été un pas important en direction d'incitations positives pour l'intégration des personnes avec handicap dans le monde du travail. Mais durcir les conditions pour les personnes atteintes de handicaps graves aurait été une décision totalement irresponsable. Car la réalité toute nue est qu'il n'existe pas sur le marché du travail de postes à temps très partiel pour les personnes aux capacités considérablement réduites.

Les parlementaires n'ont pas non plus réussi à s'entendre sur la question du frein aux dépenses. Pourtant, un mécanisme d'intervention prévoyant une symétrie de charge aurait été parfaitement judicieux. Il aurait même été accepté par les organisations du domaine du handicap. Mais à il a fallu se rendre à l'évidence, en analysant d'un peu plus près les arguments cousus de fil blanc avancés pour enterrer prématurément cette révision de

l'AI, que les préludes à la révision de l'AI qui s'annonçaient avaient déjà commencé depuis belle lurette.

Laisser l'AI se planter sans hésitation, voilà un signal politique inquiétant à l'intention de la population. Le Parlement se doit de définir des stratégies politiquement défendables. Pour y arriver, il faut des forces créatrices et constructives disposées à assumer la responsabilité éthique.

Quelles sont les conséquences de ce jeu inconsidéré avec le feu? Car l'AI n'est de loin pas encore sauvée, bien que les chiffres présentés par l'Office fédéral des assurances sociales soient prometteurs. Mais miser sur le seul espoir ne suffit pas. Cela, tout le monde doit en être conscient.

Les nouvelles interventions politiques déposées ces dernières semaines et ces derniers mois donnent l'impression d'un calme avant la prochaine tempête. Les pressions politiques qui s'exercent pour des économies à tout prix ne sont pas nouvelles et se répandent comme une traînée de poudre, spécialement à l'encontre des institutions pour les personnes avec handicap. Je trouverais parfaitement raisonnable d'exiger que les points qui étaient incontestés dans les dernières délibérations sur la révision soient mis en œuvre dans les meilleurs délais. Par contre, je m'oppose aux propositions qui auraient pour seul effet de déplacer les coûts d'un compte du domaine social vers un autre.

Bien sûr qu'il faut se poser un certain nombre de questions en rapport avec l'AI. Par exemple, cette grande œuvre sociale permet-elle, dans sa forme actuelle, d'atteindre l'objectif initial de la réadaptation? Les tâches confiées actuellement à l'AI sont-elles les bonnes? Le financement reste-t-il possible au vu de la situation aujourd'hui? Ce ne sont-là que trois aspects qu'il faudrait étudier de plus près. Je souhaiterais que le Conseil fédéral définisse à tout le moins les grandes lignes d'une politique dans le domaine du handicap qui soit cohérente et susceptible de développement.

Prix d'encouragement ASE 2013 | Mirjam Helg-Santschi (fondation Brühlgut) parle de son projet pri

«Chez nous, il n'y a ni gagnants ni perdants»

Le travail «Yoga pour personnes avec handicap» a valu à Mirjam Helg-Santschi le prix d'encouragement ASE 2013. Sa vision: donner des cours de yoga «inclusifs», ouverts à tous et où personne ne se soucie du handicap.

INFOS INSOS: Le jury du prix d'encouragement a honoré votre travail «yoga pour personnes avec handicap – hatha yoga en langue simple», le qualifiant de «véritable innovation». Comment se fait-il que vous soyez la première? Mirjam Helg-Santschi: Je l'ignore. Je suis sûre qu'il y a des personnes qui proposent des cours de yoga à des personnes avec handicap, mais dans un cadre modeste. Mais il est étonnant que le yoga ne joue pas un rôle beaucoup plus grand, vu qu'il agit de façon holis-

«Les participants se sentent bien: il n'y a pas d'objectifs de performance, d'attentes, pas de «mieux» ou «moins bien».»

tique et reflète donc la conception actuelle du travail d'encadrement. Peut-être aussi que certains pensent que les personnes avec handicap n'en sont pas capables, ou sont eux-mêmes trop incertains sur la signification réelle du yoga.

Et le yoga, qu'est-ce au juste?

Pour moi, le yoga est une attitude face à la vie. On apprend par exemple à être ouvert et aimable avec soi-même et les autres, à avoir confiance en soi et dans les autres, on apprend aussi à mieux connaître son corps, son esprit et ses émotions. Dans la hatha yoga, on y parvient par la méditation, Asanas (postures du corps) et Pranayama (techniques respiratoires).

Comment avez-vous eu l'idée, en votre qualité d'ASE, de proposer un cours de yoga à la fondation Brühlgut?

C'était une suite logique. Je pratique le yoga depuis longtemps. Quand j'ai déci-

dé de suivre la formation de monitrice, il était évident pour moi que j'allais l'intégrer dans mon quotidien. Mon travail d'assistante socio-éducative a beaucoup de points communs avec le yoga. Dans les deux cas, la personne est placée au centre, avec tous ses besoins et toutes ses ressources. Et dans le deux cas, il s'agit d'accompagner la personne jusqu'à son autodétermination complète. J'ai donc été très heureuse quand ma supérieure a approuvé d'emblée mon projet.

Votre cours de yoga a remporté un franc succès dès le début. Vous avez eu six participants avec handicap au premier cours, puis onze déjà au deuxième. Avez-vous enfoncé des portes ouvertes avec votre projet?

Au début, les participants ignoraient probablement ce qui les attendait (rires). La première fois, ils sont probablement venus par curiosité et par sympathie pour moi. Mais ce qui est super, c'est qu'ils soient revenus.

Quelle est la différence entre votre cours de yoga et une offre similaire pour des personnes sans handicap?

Les personnes souffrant d'un handicap cognitif ont généralement besoin d'un peu plus de temps pour comprendre certains enchaînements. Mais au cours de yoga, ce ne fut pas le cas, étonnamment! Les participants ont compris intuitivement ce qu'ils devaient faire; très vite, une grande concentration et un grand calme se sont installés.

Comment vous l'expliquez-vous?

Le yoga est perçu immédiatement et de façon très concrète au niveau du corps. En se concentrant sur leur corps et leurs émotions, les participants arrivent à être directement en contact avec eux-mêmes. Ils ont donc un rapport tout à fait différent avec leurs propres limitations et leurs barrières. Les blocages s'envolent, ils arrivent à prendre du recul et peuvent aborder une tâche de manière détendue, sans la pression de l'attente, sans qu'il y ait des gagnants et des perdants. Dans le yoga, toutes les personnes sont vraiment égales! Ce qui est important toutefois dans les cours

pour des personnes avec handicap, c'est de donner des instructions détaillées et si possible de faire une démonstration. Pour y arriver, il faut souvent de l'humour et une bonne dose d'imagination.

Comment percevez-vous les personnes avec handicap pendant les cours?

Elles deviennent plus calmes, sont concentrées tout en étant détendues. Elles se sentent bien: il n'y a pas d'objectifs de performance, d'attentes, pas de «mieux» ou «moins bien». Ça détend!

A quel égard les personnes avec handicap profitent-elles de ces cours?

Le yoga change et met en mouvement bien des choses. J'entends souvent que les participants dorment mieux, qu'ils sont plus calmes et plus détendus dans la vie de tous les jours.

Conseilleriez-vous à toutes les institutions d'intégrer le yoga dans leur offre?

Absolument! Le yoga, ce sont nos origines. Il devrait donc être proposé en complément de toutes les autres formes de thérapie actuelles. Il est toutefois important qu'une monitrice de yoga agréée dispense les cours aux personnes avec handicap. On trouve une liste sur le site www.swissyoga.ch.

Pour le moment, votre cours de yoga est exclusif, c'est-à-dire qu'il est réservé aux personnes avec handicap. Dans la perspective de la normalisa-

Prix d'encouragement ASE

Chaque année, INSOS Suisse, Agogis et l'association professionnelle des assistants-e-s socio-éducatifs prime un projet innovateur favorisant l'autonomie, l'autodétermination et l'intégration des personnes avec handicap. Le prix 2013 a été décerné à Mirjam Helg-Santschi, 28 ans (fondation Brühlgut). La jeune femme suit une formation de monitrice de yoga en cours d'emploi. Pour plus d'informations sur le prix: www.insos.ch > **Themen** > **FABE-Förderpreis** (en allemand)

«Yoga pour personnes avec handicap» «S, tous sont égaux»



Sa vision: des cours de yoga inclusifs. Mirjam Helg-Santschi, qui a remporté le prix d'encouragement ASE 2013, instruit une participante.
Photo | m. à d.

tion et de l'inclusion, il serait toute-fois souhaitable que des personnes avec et sans handicap assistent aux cours ensemble. Avez-vous des projets dans ce sens?

A la fondation Brühlgut, il y a un cours pour les personnes avec handicap et un autre pour le personnel d'encadrement. Il y a une bonne raison à cela: si tout le monde participait au même cours, les assistants se retrouveraient dans leur rôle d'assistants et les personnes avec handicap se sentiraient «assistées». Mais ma vision, c'est de proposer des

cours en dehors de la fondation, des cours ouverts à tous et où l'on ne poserait pas de question sur un éventuel handicap. Ce serait parfaitement possible dans le yoga, car les participants apprennent justement à se montrer du respect, à eux-mêmes et aux autres. Dans le yoga, chacun est concentré sur lui-même, l'envie de faire des comparaisons sociales disparaît complètement.

| Interview: Barbara Lauber

www.bruehlgut.ch
www.hathayogahelg.ch

Pro domo



«Je ne cours jamais deux lièvres à la fois» était la devise du prince Otto von Bismark. Et il semblerait que le chef du grand état-major général Helmuth von Moltke appliquait le principe: «Un commandant ne doit jamais manquer d'argent, de patience, de génie ni de chance.». Ces deux hommes étaient tous deux de grands stratèges militaires. Le terme «stratégie» n'a fait son entrée dans le vocabulaire du monde des affaires et de l'économie que dans les années 1950. La stratégie militaire et la stratégie des affaires se ressemblent donc dans leur conception et leurs principes. Or, pour mettre en œuvre les visions, les lignes directrices et les objectifs d'INSOS Suisse, il nous faut des stratégies. Elles aident à travailler de manière ciblée, à répartir les ressources de façon rationnelle et à coordonner les différents flux de décision.

Il n'y a pas si longtemps, le Comité central courait encore deux lièvres au moins: d'une part, nous cherchions à épurer les structures de notre association, de l'autre, nous menions des négociations de fusion difficiles avec notre partenaire. Maintenant que ces projets de fusion ont été abandonnés en faveur d'un modèle d'alliance, qui est actuellement à l'étude, et que l'Assemblée des délégués a adopté la nouvelle stratégie, le Comité peut se concentrer sur la réforme des structures. J'en suis infiniment reconnaissante.

Plains d'élan, nous avons élaboré une proposition de structures avec l'expert Peter Mascadri, à l'intention des organes régionaux et des commissions. INSOS saisit ainsi l'occasion d'optimiser la coopération entre les structures de l'association, les organes, les secteurs de travail et les institutions. Avec de la patience, du génie, les moyens financiers nécessaires et un brin de chance, nous y arriverons.

Cordialement,

Marianne Streiff

Présidente INSOS Suisse

Handicap et démence | Journée d'étude

Une détection précoce est primordiale

Les personnes avec un handicap mental sont atteintes plus souvent et plus tôt par la démence que la population moyenne. Il faut un diagnostic précoce et un encadrement adéquat. C'est ce qui est ressorti d'une journée d'étude interdisciplinaire. Un défi pour tous.

Un homme atteint de démence se trouve au sommet d'une montagne les skis aux pieds. Le chemin fut pénible pour tous, mais au moment où il se lance dans la pente, il est évident que son corps n'a pas oublié les mouvements. Lorsqu'il s'arrête, son accompagnatrice lui demande: «Comment te sens-tu?» «Je suis en pleine forme, mais ma tête est creuse.» «Et comment ressens-tu ce vide dans la tête?» «Cela ne fait pas mal, mais c'est pénible pour les autres.»

Plus souvent et plus tôt

Cette histoire a été racontée par Andrea Mühlegg-Weibel, qui travaille dans un centre de compétence pour la démence, le Sonnweid-Campus. Il voulait illustrer par là ce qui a projeté cet homme dans des crises en rapport avec sa démence: les réactions et les rectifications de son entourage. Pour réduire ce stress et améliorer la qualité de vie, il est important de détecter la maladie à un stade précoce et d'assurer un encadrement adé-

«Ce qui est déterminant, ce n'est pas si la personne n'arrive 'pas' à se rappeler un mot, mais si elle n'y arrive 'plus'.»

Maryll Fournet, psychologue à Lavigny

quat. Les orateurs – un éthicien, une femme médecin et un directeur de foyer – étaient unanimes sur ce point lors de la journée d'étude Handicap et démence tenue le 18 septembre 2013 à Olten. Cette rencontre interdisciplinaire a été organisée conjointement par INSOS Suisse, l'association Alzheimer, Procap, Pro Infirmis, Curaviva et insieme. Mais comment diagnostiquer une démence chez une personne avec un han-

dicap mental? La démence est-elle différente chez elles? Les réponses à ces questions ne sont pas évidentes, car les chercheurs ne s'intéressent à la démence en rapport avec le handicap mental que depuis peu. Ce qui est clair, c'est que la démence apparaît plus tôt et plus souvent, et que le diagnostic est plus complexe. Car les compétences que les personnes atteintes de démence perdent et qui sont prises comme indicateur ne valent pas pour les personnes avec handicap, qui ne les avaient souvent pas au départ en raison de leur handicap.

Chaque personne est sa propre norme

Maryll Fournet a de l'expérience dans ces diagnostics de démence. Elle travaille dans l'institution vaudoise Lavigny, où elle fait des tests neuropsychologiques avec des personnes ayant un handicap mental. Les tests standard ne sont que partiellement applicables dans ce cas. Qui plus est, il n'y a pas de norme pour comparer les résultats. «C'est pourquoi nous comparons une personne avec handicap à elle-même. La norme c'est elle.» Ce qui est déterminant, ce n'est pas si la personne n'arrive «pas» à se rappeler un mot, mais si elle n'y arrive «plus». Il est donc beaucoup plus important que pour les personnes sans handicap, que le personnel d'encadrement prenne systématiquement des notes sur le comportement observé. Maryll Fournet dit aux institutions de s'adresser aux neuropsychologues pour obtenir le soutien nécessaire. Quant à la psychiatre Gabriela Stoppe, elle recommande des screenings pour ce groupe de personnes dès l'âge de 35 ans.

Exigences autres pour le personnel

La gérontologue allemande Sinikka Gusset-Bähner souligne, elle aussi, l'importance de l'observation systématique et du diagnostic précoce. De premières études révéleraient que les personnes avec handicap mental qui sont atteintes de démence remarquent parfaitement leurs pertes de compétences et développent des stratégies pour nier ou minimiser leur problème. Elle dit à quel point il est important de permettre à ces personnes de vivre des expériences positives afin de renforcer leur confiance en

elles-mêmes. La démence peut également engendrer du stress supplémentaire pour les soignants. Mesures possibles: réduction des tranches horaires, partage des responsabilités, garde de nuit, supervision, formations.

Il est primordial de changer de perspective dans l'encadrement. «Ne plus faire, mais être», comme l'exprime Gerlinde Potz du Werkheim Uster. Ou pour reprendre les propos de Renate Müller, qui a mis en place un groupe d'habitation pour personnes atteintes de démence à la fondation Brühlgut: «Il n'y va plus du

«Il n'y va plus du travail socio-professionnel, mais du maintien des ressources.»

Renate Müller, fondation Brühlgut

travail socio-professionnel, de la promotion cognitive, mais du maintien des ressources. Les exigences posées au personnel s'en trouvent complètement changées.»

Adaptations de l'espace

La fondation Brühlgut a également modifié l'aménagement: les miroirs ont été enlevés, car ils peuvent engendrer la confusion, la salle à manger a été peinte en jaune-orange, ces couleurs aiguës stimulent l'appétit. Les responsables ont cherché leur inspiration à la Sonnweid, qui a 25 ans d'expérience dans l'encadrement de personnes souffrant de démence. Tout comme la Sonnweid avait appris des institutions pour personnes avec handicap, il y a de cela plus d'un quart de siècle, «parce qu'elles avaient l'habitude d'associer les personnes encadrées à certaines activités d'aménagement», relève Andrea Mühlegg-Weibel.

Cet échange et cette coopération doit s'intensifier pour parvenir à relever le défi du handicap et de la démence. Telle est la conclusion des orateurs et des organisateurs de cette journée d'étude.

| Barbara Spycher

Exposés de la journée d'étude sous:

www.insos.ch > **Événements** > **Documentation** > **Handicap et démence**

Tribune libre | Nelli Riesen

Comprenez que c'est vous surtout qui devez devenir inclusifs!

Nelli Riesen, née en 1966, est co-fondatrice de l'association Alchemilla à Oberhofen (BE), où elle travaille comme teinturière. Elle est autiste et ne peut pas parler. Depuis 10 ans, elle communique grâce à la CF et s'exprime régulièrement lors de congrès. Le contenu de cette chronique est tiré d'un exposé présenté à Vienne en avril dernier.



Je n'ai pas de problème à vivre avec mon handicap. Je l'ai accepté comme un destin qui a un sens. Mais j'ai besoin de personnes qui me soutiennent et m'accompagnent. Après, j'arrive en général à me débrouiller dans la vie quotidienne. Ce qui m'importe concernant le soutien, c'est surtout le «comment» et pas tant le «quoi». Je n'ai que faire des bonnes intentions dans l'aide, les pensées ou l'action. Pour moi, cela revient à ne pas être prise au sérieux, c'est même envahissant. Les assistants chez le dentiste ne me gênent pas, chez moi oui.

De quoi ai-je donc besoin? Et peut-être vous aussi? De relations humaines. Ce que j'entends par là, c'est de l'intérêt pour moi, en tant qu'individu humain, pas pour mon handicap uniquement. Le professionnalisme c'est très bien, mais il ne me suffit pas, même avec un diplôme reconnu par l'Etat. Je pars du principe que vous savez quelque chose. Mais j'ai besoin avant tout d'un vis-à-vis.

Un vis-à-vis qui est disposé à me connaître, qui s'engage et en qui je puisse avoir confiance. Quelqu'un qui me traite comme un être humain et pas comme il se doit pour une autiste. Cela, c'est déjà partager un bout de chemin. Je veux quelqu'un qui sait que même un maître socio-professionnel ne sait pas tout et ne peut pas tout savoir. Quelqu'un qui reconnaît son propre cheminement et les difficultés qui y sont liées.

Je suis très irritée lorsque l'on essaie de me duper. J'ai besoin et je souhaite avoir en face de moi des personnes qui ont le courage d'aborder les autres avec respect, les yeux dans les yeux. Je ne comprends pas pourquoi vous ne parlez pas avec les personnes en situation de handicap comme vous attendez que l'on vous parle. Nous ne sommes pas stupides, même si nous n'arrivons souvent pas à répondre et à réagir selon votre attente. Et nous vous comprenons très bien. Mais si vous ne croyez pas en nous, estimez que nous sommes capables de rien, nous restons séparés, exclus. Dans ce cas, il

n'y a aucune fête, aucune thérapie, aucune nourriture, même la plus saine, qui aidera.

«J'aurais bien aimé vouloir, mais je n'ai pas osé avoir le droit.» Cette phrase du comique, chansonnier et auteur allemand Karl Valentin est tellement juste. Je pense qu'elle vaut pour nous tous. Le handicap ne joue plus aucun rôle en l'occurrence. Vous avez le droit d'oser. Nous attendons de l'avoir. L'autodétermination et l'autonomie doivent être pratiquées pendant longtemps. Vous avez eu le temps et le loisir. Maintenant, soyez gentils et laissez nous participer aussi. Nous avons besoin les uns des autres, sinon l'inclusion ne pourra jamais avoir lieu.

Mais c'est que l'inclusion est terriblement compliquée. Vous pouvez nous y donner droit, mais cela ne veut pas encore dire qu'une nouvelle culture a vu le jour. Vous ne pouvez nous aider que si vous comprenez que c'est vous surtout qui devez devenir inclusifs. Dans la réalité, vous continuez souvent à nous accompagner avec gentillesse et compétence. Mais est-ce la même chose que de faire le chemin ensemble, un chemin où chacun évolue et laisse les autres participer à ce développement? Vous pouvez bien prendre des notes sur notre développement, tenir des fichiers, etc. Le faites-vous aussi pour vous-mêmes?

Je vis plein de bonnes choses et d'engagement, mais il y a aussi toujours cette légère exclusion. Rester un peu en marge. Mais l'inclusion, c'est être dedans. J'espère que vous comprenez ce que je veux dire. L'inclusion est un état évanescent qu'il s'agit de recréer sans cesse. On ne peut pas la posséder, il faut la recréer dans chaque rencontre. Une personne seule ne peut pas être inclusive. Il faut être deux ou plus. Je ne peux pas être inclusive, nous ne pouvons l'être qu'ensemble.

Je vous invite à réfléchir à tout ce que je viens de dire avec bienveillance, à participer à la création d'une nouvelle culture, qui soit plus humaine, qui ne laisse personne dans le froid. Ensemble, nous y arriverons. | Nelli Riesen

Evénements INSOS 2014

INSOS Suisse organise chaque année des journées d'étude, des séminaires et forums ainsi que son congrès annuel. Différents événements ont déjà été prévus pour l'année à venir

12.3.2014

Journée d'étude INSOS à Olten

«Inclusion et centres de jour: pas de contradiction!»

14.5.2014

Symposium à Fribourg: Handicap et vieillesse

«Entre autodétermination et détermination par des tiers»

17.6.2014 – 21.6.2014

Voyage d'étude INSOS en Belgique

26.6.2014

Assemblée des délégués INSOS à Berne

26.8.2014 – 28.8.2014

Congrès INSOS à Lausanne

24.9.2014

Journée d'étude INSOS à Soleure

Thème: travail

Pour plus d'informations:

www.insos.ch > Evénements



No. 01-10-902282 - www.myclimate.org
© myclimate - The Climate Protection Partnership

Adresses

INSOS Schweiz
Zieglerstrasse 53
Postfach 1010
3000 Bern 14

Tel 031 385 33 00
Fax 031 385 33 22
info@insos.ch
www.insos.ch
P.C. 80-28082-2

INSOS Suisse
Avenue de la Gare 17
1003 Lausanne

Tél 021 320 21 70
Fax 021 320 21 75
romandie@insos.ch
www.insos.ch

Impressum

Editeur
INSOS Suisse
3000 Berne 14
Paraît 3x l'an
Rédaction

Barbara Lauber;
Barbara Spycher
Prix
Abonnement CHF 30.- (compris dans la cotisation de membre)
Au numéro CHF 15.-

Conception

satzart, Berne

Maquette et impression

UD Medien AG, Lucerne

Tirage

1750 allemand
550 français
Reproduction autorisée avec indication de la source